

commencé dès le mois de septembre prochain dans l'ancienne Académie Provencher, qui a été le berceau du Collège de Saint-Boniface et qui est un monument de la sympathie et de la générosité inépuisable de la province de Québec.

“ Tous les enfants et les jeunes gens ayant quelque disposition pour l'état ecclésiastique, appartenant à une famille vraiment chrétienne et ayant le degré de préparation voulu, seront admis dans le Petit-Séminaire placé sous Notre direction immédiate. Selon les directions du Saint Concile de Trente, les dispositions et la volonté des élèves doivent être telles qu'elles donnent l'espoir de les voir un jour au service de l'Eglise pour toute leur vie. *Et quorum indoles et voluntas spem afferat eos ecclesiasticis ministeriis perpetuo inservituros.* (Concile de Trente, Session XXIII, chapitre XVIII.)

“ La discipline sera et paternelle et ferme, mais la piété, l'amour du travail et l'éloignement du monde devront lui imprimer un cachet tout particulier et favoriser l'épanouissement du germe si précieux et si délicat de la vocation au sacerdoce.

“ Nous regrettons que la construction de Notre cathédrale et l'état de gêne financière où Nous sommes ne Nous aient pas permis de commencer plus tôt une œuvre si vitale pour le diocèse et Nous empêchent de lui donner le développement que Nous désirons. Nous n'aurions certainement pas construit si tôt Notre nouvelle cathédrale si ce n'eût été une nécessité du moment alors que l'ancienne cathédrale, détruite à Notre grand regret, après un an d'hésitation, ne pouvait plus contenir la moitié de Notre population si religieuse. Le coût de Notre cathédrale plus considérable qu'il n'aurait été dans l'Est du Canada ne dépasse pourtant pas celui de plusieurs églises paroissiales au Canada; et il Nous a fallu hypothéquer des terrains et assumer le fardeau d'un lourd emprunt durant quarante ans pour faire cette œuvre nécessaire et qui est la grande affirmation catholique dans tout l'Ouest canadien.

“ Comme conséquence de cette état de choses, Nous ne pouvons certainement pas faire tous les frais du Petit-Séminaire et des œuvres du diocèse qui sont multiples et pressantes comme celles des Ruthènes, des colonies pauvres et des institutions de charité et d'éducation encore menacées de disparaître si la charité des fidèles ne vient à leur aide. Tout secours en argent, tout don de livres pour la bibliothèque du Petit-Séminaire, seront donc reçus avec reconnaissance. Nous n'hésitons pas à tendre la main pour Notre diocèse, où il y a tant à faire pour assurer l'avenir, alors que les vénérables titulaires de diocèses bien établis sollicitent des aumônes et reçoivent des dons généreux.”

Le Petit-Séminaire de Saint-Boniface achève donc sa deuxième année d'existence. L'ancienne Académie Provencher, où il lui faudra vivre encore une année et plus, n'est qu'une installation provisoire.